

SOMMAIRE

<i>Présentation :</i>	3
Les avatars du corporatisme – Masses et identité	
La populace, la foule et la majorité	11
par Gilles Gagné	
L’hypothèse néo-corporatiste et son inadéquation	
Au cas français	29
par Bruno Jobert et Pierre Muller	
Américanisme, planisme et corporatisme en France	51
par Alfredo Salsano	
De l’identité culturelle régionale	85
par Philippe Gicquel et Jean-Pierre Fleury	

Architecture et société	101
par Michel Freitag	
Monnaie des sauvages et monnaie des modernes	143
par Alain Caillé	
Pour un anti-utilitariste non méthodologique	151
par Ahmet Insel	

<i>Correspondance :</i>	
S. Latouche et le procès des sciences sociales	159
par Arnaud Berthoud	
Réponse à Arnaud Berthoud	165
par Serge Latouche	
Réponse à Odette Bartoli	169
par Philippe Locuratolo	

Ce fichier constitue la version numérique du *Bulletin du MAUSS* n° 21.
Numérisation réalisée en 2014 par INGED, L'Ingénierie éditoriale,
76840 Hénouville, avec le concours du Centre national du Livre (CNL).
ISBN numérique : 978-2-914819-61-7



Édition originale : mars 1987
N° d'inscription à la commission paritaire : 64558
ISSN : 0294-4278
Dépôt légal : 48612

Présentation

LES AVATARS DU CORPORATISME : MASSES ET IDENTITE

Et si nos sociétés, modernes ou post-modernes, ne ressemblaient en rien à l'image qu'elles s'attachent à donner d'elles-mêmes ? Et si les idéologies politiques en apparence les plus antithétiques se révélaient souterrainement reliées par d'étranges connivences ? Peu de termes, sans doute, prêtent autant que celui de corporatisme à la réflexion sur les ruses de la Raison et de l'Histoire, sur l'écart entre les apparences et la réalité, sur l'inéluctable hiatus qui s'élève entre les desseins et leur réalisation. Pour qui n'est guère averti de l'histoire de la période qui s'achève avec la deuxième guerre mondiale, le mot de corporatisme n'évoque rien d'autre que cette crispation sur les avantages matériels, acquis ou à conquérir, que dénoncent F. De Closet et les autres apologistes d'une société libérale enfin conforme à son concept. Le corporatisme, ce serait la recherche d'un « toujours plus » incompatible avec l'intérêt général. Pour ceux dont la mémoire est plus longue il rappelle cette quête lancinante d'une troisième voie entre capitalisme et socialisme qui a agité l'Europe depuis le milieu du XIXe siècle et les débuts de l'industrialisme pour s'exacerber entre les deux guerres mondiales jusqu'à constituer un des principaux leitmotivs du discours et de l'action politiques de l'époque. Sur les décombres de la société d'Ancien Régime ruinée par les révolutions, et en réaction contre le déracinement induit par le triomphe de l'économie marchande et industrielle, la visée corporatiste entend (ré)édifier une société organique, une société inspirée par le modèle organique qu'elle oppose au mécanisme régnant dans l'industrie, une société qui serait, en quelque sorte, la vie même. A la lutte des classes il faut opposer et substituer l'idéal de la complémentarité des fonctions qu'appelle la division organique du travail. Il faut transformer les individus abstraits, qui se font concurrence sur le marché économique, et les sujets abstraits des droits de l'Homme, en de véritables « personnes », réenracinées dans des ordres sociaux concrets, qui seraient autant de véritables foyers autoreproducteurs

d'une socialité quasi charnelle et susceptible d'autonomie effective aussi bien vis-à-vis du marché que de l'État. Ces ordres sociaux concrets retrouvés, ce doivent être les corporations.

Il convient de noter qu'à l'origine, cette thématique est transversale par rapport à l'opposition de la droite et de la gauche. Elle nourrit aussi bien des courants de pensée républicains, laïques et socialisants (qu'on pense à E. Durkheim et M. Mauss par exemple) que l'Action Française et la plupart des mouvements de l'extrême droite¹. F. Tönnies, un des principaux théoriciens et apôtres de la communauté (*Gemeinschaft*), dont il oppose la chaleur substantielle à la froideur formelle de la « société » (*Gesellschaft*), se révèle un opposant résolu au nazisme naissant. Néanmoins, aujourd'hui, l'affaire serait clairement et massivement entendue. C'est dans le sillage des idéologies corporatistes que se sont édifiés tous les systèmes autoritaires ou totalitaires de la modernité occidentale (marxisme soviétique non compris, donc), l'Italie mussolinienne, le Portugal de Salazar, l'Espagne de Franco et J. A. Primo de Rivera et, pour partie, l'Allemagne nazie. Rétrospectivement, le discours corporatiste fait figure de pure idéologie, alimentée par les fantasmes archaïsants de la reconquête de l'unité perdue de la société sous l'égide d'une organicité hiérarchique irrémédiablement antidémocratique. Symétriquement, la victoire alliée semble avoir chassé définitivement les vieux démons hors de l'Europe occidentale et permis d'instaurer une démocratie représentative libérale sur le deuil des nostalgies ruralisantes comme des grandes espérances de réenracinement et de redécouverte d'identités substantielles.

Que les choses, cependant, soient infiniment plus complexes, que l'opposition entre un corporatisme réactionnaire et une modernité démocratique soit moins tranchée qu'il y paraît tout d'abord, c'est ce dont il n'est plus guère permis de douter. En dépit de ses fantasmagories païennes et sauvages, le nazisme était hypermoderne à sa manière. Et, en ce qui concerne la France, les historiens nous ont suffisamment montré comment c'est dans le régime de

1 Sur l'histoire et l'analyse de la pensée corporatiste, depuis le milieu du XIXe siècle, cf. le récent « *L'Etat sans politique* » de Maurice Bouvier, LGDJ.

Vichy que nombre d'institutions et d'idées, essentielles à la France modernisatrice d'après-guerre, ont trouvé leur origine².

Le grand intérêt de l'article d'*Alfredo Salsano* est de nous faire toucher du doigt le fait que l'équivoque ne date pas de Vichy et de la fin de la guerre mais qu'elle était consubstantielle aux débats français d'avant-guerre. Le tableau qu'il nous en dresse révèle un étonnant chassé-croisé entre ceux, souvent les mêmes, qui placent leurs espoirs dans une modernisation à l'américaine de la France, ceux qui, à l'instar de H. De Man, cherchent au contraire la société rationnelle et réconciliée du côté du planisme, ceux, enfin, qui imaginent la réconciliation sous les traits du corporatisme. Il est permis de se demander si la France moderne n'est pas, dans une large mesure, la résultante de la conjonction entre ces trois courants de pensée ; le premier, qui met l'accent sur la nécessité d'accroître la productivité dans l'industrie en y introduisant taylorisme et fordisme (qu'on songe aux missions de productivité d'après-guerre qui vont chercher outre-Atlantique les recettes du progrès) ; le second qui se concrétise par la mise en place des comptes de la nation³ et le plan à la française. « Et le troisième, le courant corporatiste », demandera-t-on ? S'est-il lui aussi incarné ou bien a-t-il purement et simplement disparu sans laisser de traces ? De la réponse à cette question dépend, dans une mesure non négligeable, le diagnostic à porter sur nos démocraties modernes.

Schématisons à l'extrême et grossissons, pour les besoins de la clarté, des oppositions logiques qui devraient être empiriquement nuancées. Il est tout d'abord possible, en effet, de considérer que les démocraties d'après-guerre s'instituent dans un espace imaginaire radicalement expurgé de ses composantes et de ses antécédents corporatistes, hiérarchiques et autoritaires. Mais l'hypothèse inverse est également tenable : celle que, à bien des égards, l'ordre démocratique moderne constitue la réponse enfin trouvée à nombre des aspirations

2 Cf. R. Paxton, « *La France de Vichy* », Seuil, R. F. Kuisel, « *Le capitalisme et l'État en France* » (NRF), et, dans le Bulletin du MAUSS (n° s 13, 14, 15 et 16), Pierre Bitoun, « *L'équivoque vichyssoise* ».

3 Alias les « comptes de la puissance » d'un Etat en voie de reconstitution. Cf. l'excellent et désormais classique « *Les Comptes de la puissance* » de F. Fourquet, Ed. Encres.

traditionalistes à la réconciliation sociétale et à la ré-institutionnalisation des rapports sociaux. Si tel était le cas, il faudrait d'ailleurs convenir que le nouveau pacte démocratique n'a pas trop mal réussi puisque, jusqu'à présent, il est grosso modo parvenu à baliser la lutte des classes au point qu'elle apparaisse désormais presque désuète ou en voie de disparition, au moins sous ses formes classiques. Et il a su fournir aux hommes sans qualités de l'avant-guerre, aux masses déracinées, de nouvelles insertions identificatoires dans l'ordre de la marchandise, de la technique, de la science et du progrès. Plus prosaïquement, remarquons simplement que les différentes formes de concertation institutionnelle entre « partenaires sociaux », si caractéristiques de l'après-guerre et si bien cristallisées pendant un temps, en France, par « l'ardente obligation du plan », ne sont guère éloignées du modèle que François Perroux décrivait en 1942 sous la forme de l'idéal corporatiste.

Convient-il alors de ranger les démocraties occidentales modernes sous l'étiquette de sociétés néo-corporatistes ? Cette hypothèse est actuellement très en vogue chez nombre de politologues, américains, notamment. *Bruno Jobert* et *Pierre Muller*⁴ présentent, résument et systématisent l'hypothèse, telle qu'elle est généralement formulée, pour en contester la pertinence en ce qui concerne le cas français. Elle ne saurait en effet s'appliquer, montrent-ils, qu'aux sociétés à forte tradition et présence social-démocrate, dans lesquelles le partenariat social met en présence des organisations syndicales suffisamment puissantes et légitimes pour faire fonctionner une sorte de cogestion à l'échelle de la société tout entière. Rien de tel en France où les syndicats sont trop faibles et divisés pour constituer un rouage permanent et presque officiel de l'appareil d'État. Aussi bien l'institutionnalisation du rapport social se joue-t-elle ailleurs, nous suggèrent B. Jobert et P. Muller, dans la prolifération des associations et à travers leur lutte pour obtenir l'agrément et la reconnaissance

4 Auteurs d'un livre, « *L'Etat en Action* », qui doit paraître en 1988 aux PUF dans la collection « *Recherches politiques* ». Nous remercions M. Olivier Duhamel de nous avoir autorisés à en reproduire des extraits à titre de bonnes feuilles.

d'utilité publique, comme les subsides qui en découlent ... On trouvera dans leur texte, sur l'importance du réseau associatif, nombre de données peu connues⁵. Ce foisonnement associatif est-il un gage de bonne santé démocratique, comme le pensait Tocqueville à propos de la société américaine du XIXe siècle ? Est-il la condition et le signe de l'autonomie recouvrée des citoyens face au pouvoir étatique central ? C'est ce que donne à penser J. Donzelot dans un important article récent. En se déconcentrant et se régionalisant, en suscitant l'initiative locale, l'État serait en passe d'abolir l'écart entre lui et la société et de recréer un espace public, grâce notamment au renouveau associatif. Quel meilleur témoignage trouver de la reviviscence démocratique que le fait que toute initiative locale manifestée sous forme associative soit désormais susceptible d'accéder à la légitimation publique et donc à une effective efficace sociétale ? De quelqu'un dont on a connu des propos plus gauchistes⁶, le propos prête à réfléchir. Et aussi à l'envie de renouer avec un propos gauchiste, ne serait-ce que pour le plaisir de la discussion. En effet, cette symbiose de l'État central et de l'initiative associative locale pourrait aussi bien être interprétée comme une sorte de parachèvement en apothéose du projet corporatiste. Dans son cadre, nul sujet n'a droit à la parole publique et à l'espoir d'historicité qui ne soit membre d'un ordre associatif légitimé par l'État, et posé comme interlocuteur pertinent par tel ou tel représentant du pouvoir central. Encore cet ordre lui-même n'est-il légitime que dans les exactes et étroites limites de la compétence supposée qui lui est reconnue.

On a quelque mal à percevoir une renaissance de l'espace public dans cette prolifération de négociations officieuses entre représentants des pouvoirs publics et représentants d'associations,

5 Et qui corroborent certaines des analyses de Louis Bériot (in « *Le Bazar de la Charité* », Ed. Lattès) montrant comment une part considérable des fonds publics transitent par les associations en échappant à tout débat public sur leur utilité et sur leur utilisation.

6 J. Donzelot est l'auteur de « *La Police des Familles* », Ed. de Minuit, 1977 et « *L'Invention du Social* », Fayard, 1984. L'article dont nous parlons s'intitule « *D'une modernisation à l'autre* » et a été publié dans le numéro d'août-septembre de la revue Esprit.

agréées ou non, qui, elles-mêmes, représentent quoi, au juste, sinon, le plus souvent d'autres représentants ?

C'est ici qu'il faut poser la question de l'envers du ré-enracinement et de l'appartenance légitime à l'ordre social légitime. *Gilles Gagné* nous propose une remarquable typologie des non-intégrés, de ceux qui sont affectés et constitués d'un défaut d'identité légitime et qui représentent le négatif de l'ordre social : la populace dans l'Ancien Régime, la foule comme ce qui échappe à l'espace public bourgeois et, aujourd'hui, la majorité muette, opaque, exacte contrepartie de ce que G. Gagné appelle la « démocratie des dimensions », dans laquelle ne sont plus représentés les individus ou les groupes en tant que tels mais, à travers les associations spécialisées, certaines des dimensions spécifiques et particulières des individus ou des groupes ; par exemple le fait d'être homosexuel ou unijambiste. Cette démocratie des dimensions reproduit comme son envers une majorité opaque, « résidu général composé de tout ce qui n'est pas encore représenté dans les processus décisionnels de même qu'elle est le réservoir de tous les besoins, de tous les désirs et de toutes les exigences auxquels manque encore une parole officielle ». Cette majorité opaque qui ne se manifeste que par éclairs inopinés (cf. les grèves récentes des étudiants ou de la fonction publique) et dont le corporatisme, au sens courant du terme, i.e. le particularisme, n'est peut-être que l'exact pendant de la corporatisation généralisée de l'ordre social d'ensemble.

Mais si corporatisation généralisée il y a, elle produit des effets inverses de ceux qu'escomptaient les corporatistes déclarés d'antan. Pour eux, il s'agissait de préserver des traditions et des particularismes. Or ce sont eux qu'achève de liquider la déconcentration du pouvoir sous forme régionaliste et localiste. D'où les contradictions de l'identité culturelle régionale qu'analysent *Philippe Gicquel* et *Pierre Fleury*. Sommées de recouvrer une identité et de refabriquer de l'appartenance, les régions n'y parviennent qu'en reléguant au magasin des antiquités folkloriques ce qui pouvait leur rester d'identité propre.

De toutes façons, si l'ordre culturel est celui dans lequel s'inscrit et se joue l'unité d'une société, il devient problématique dès lors que l'unité de la société s'évanouit dans la pure multiplicité des réseaux techniques et décisionnels. C'est ce que nous montre *Michel Freitag* à l'occasion d'une réflexion sur les rapports entre architecture et société qui tente de préciser les relations qui se sont nouées entre les grands styles architecturaux qu'a connus l'Europe et l'histoire des formes socio-politiques. Réflexion qui outre son intérêt propre a également l'avantage de représenter une bonne introduction à la pensée de son auteur⁷.

Ce numéro s'achève sur quatre textes dont les rapports avec le thème du corporatisme et de l'appartenance ne sautent pas aux yeux. Encore qu'en comparant monnaie des modernes, qui est de 1»'égalité frappée», et monnaie des sauvages, cristallisation active des hiérarchies organiques, ce soit bien la dialectique de l'identité abstraite et de l'identité concrète qu'évoque *Alain Caillé*⁸. *Serge Latouche*, pour sa part, répond à certaines critiques adressées à son livre, « Le procès des sciences sociales » (Anthropos) par Arnaud Berthoud. *Philippe Locuratolo*, de même, répond à la lettre adressée au MAUSS par une lectrice corse, militante indépendantiste, publiée dans le numéro 20. Dans ce même numéro 20 devait figurer l'article de *Ahmet Insel* sur l'anti-utilitarisme méthodologique, écrit en réponse, et à titre d'incitation à ouvrir les débats, aux textes de S. Latouche, G. Berthoud, P. Lantz et L. Baslé. Une fausse manœuvre l'a fait subrepticement disparaître de ce numéro alors qu'il était annoncé sur la couverture et présenté dans l'éditorial. Toutes nos excuses à nos lecteurs qui trouveront cet article dans le présent numéro. Le débat quant à lui devrait effectivement se nouer le samedi 4 avril, de 14 h à 16 h à l'ancienne Ecole Polytechnique, 1, Rue Descartes

7 La dernière partie de l'article de Michel Freitag a été publiée dans les « *Cahiers du LASA* » (n° 6, 1987), revue de l'Institut de Sociologie de l'Université de Caen, 14032, CAEN Cedex, Le numéro 30 Frs à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Caen).

8 Son article a primitivement été publié dans la revue *Actions et Recherches Sociales*, juin 1986, n° 2. Nous remercions son directeur, Jacques Beauchard de nous avoir autorisés à le reproduire.

(75005), salle F. 123 (se munir d'un papier d'identité qui sera exigé par le vigile à l'entrée). Après un très bref résumé, seront soumis à discussion les textes qui composaient le numéro 20 et qui s'essayaient à explorer les implications idéologiques de l'anti-utilitarisme. Cette demi-journée pourrait servir de préparation et d'incitation à un débat infiniment plus complexe encore sur la question de savoir si, comme l'affirme K. Popper, « nous vivons dans un monde merveilleux... la meilleure société que l'histoire de l'humanité ait jamais connue » ?

Aucune communication particulière n'est encore prévue, ce qui laisse présager de beaux dérapages et un embrouillamini intéressant. Comme personne ne peut sérieusement prétendre traiter effectivement du sujet, fût-ce en une heure ou deux, peut-être serait-il bon que des volontaires lancent quelques thèmes exploratoires en quinze ou vingt minutes au maximum. La date prévue pour cet éventuel happening épistémologico-idéologique est le samedi 20 juin, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Même lieu que précédemment : salle 123 au 1, Rue Descartes.

A.C.